

Jeudi 13 avril 2017

**Tourisme**

## Contacts Presse

**Pascal Hébert**  
Conseil départemental  
Tél : 02 33 81 60 00  
Poste 1255  
Tél : 06 43 40 29 94  
hebert.pascal@orne.fr

**Voie Verte Sablons sur Huisne (Condé-sur-Huisne) – Alençon**

## Signature d'une convention entre le Département et le "Syndicat mixte pour la mise en valeur et l'entretien de l'ancienne ligne de chemin de fer Sablons-sur-Huisne – Alençon"

**Avec la Véloscénie et la Vélo Francette, l'Orne est le passage obligé de deux itinéraires majeurs inscrits au schéma national des véloroutes et voies vertes du grand ouest de la France. La Vélo Francette permet aux cyclotouristes de rejoindre La Rochelle et Ouistreham via le circuit ornais Domfront-Flers. La Véloscénie de Paris au Mont-Saint-Michel traverse l'Orne de bout en bout, de Sablons-sur-Huisne jusqu'à Domfront-en-Poiraise, via Alençon et Bagnoles de l'Orne-Normandie.**

Toutes ces voies destinées aux cyclistes, cavaliers sur certaines portions, marcheurs et randonneurs ont besoin d'être entretenues. Désireux de soutenir au maximum le tourisme vert conformément au projet "L'Orne au cœur de la Normandie en 2030" et à la délibération de l'assemblée départementale de décembre dernier, approuvant une stratégie vélo, le Conseil départemental se positionne clairement en fédérateur des dossiers véloroutes et voies vertes sur son territoire. Les véloroutes et voies vertes sont en fort développement et répondent à une demande qui s'inscrit dans la durée à la croisée du développement économique et du développement durable.

### Une harmonisation des équipements

Afin de tendre vers une harmonisation des équipements à mettre en place et avec un esprit d'entraide, le Conseil départemental de l'Orne a proposé au "Syndicat mixte pour la mise en valeur et l'entretien de l'ancienne ligne de chemin de fer Sablons-sur-Huisne – Alençon", de mettre à disposition des moyens humains pour gérer le syndicat, préparer et superviser les travaux d'entretien, de valorisation et de prendre en charge les actions de promotion.

Cette mise à disposition des services du Département concerne l'assistance technique, l'entretien du patrimoine, l'assistance administrative et comptable ainsi que l'animation touristique.



Dans le cadre d'une convention, signée jeudi 13 avril par Christophe de Balorre, président du Conseil départemental et Hubert de Beauregard, président du Syndicat mixte pour la mise en valeur et l'entretien de l'ancienne ligne de chemin de fer Sablons-sur-Huisne – Alençon, le Département apporte son appui et un accompagnement pour valoriser cette portion importante de la Véloscénie.

### Un itinéraire de 67 km

Début 2017, 38 barrières ont été remplacées afin de faciliter le passage des vélos avec sacoches, des tandems... Ces barrières sont surtout utiles pour signifier aux usagers l'imminence d'une intersection avec une route. Les panneaux de signalisation et de police vont être nettoyés. Un plan de gestion des haies va être étendu à l'ensemble de la voie verte afin de favoriser la production de bois énergie. Un compteur supplémentaire sera installé pour mesurer la fréquentation et contribuer à l'observatoire national des véloroutes et voies vertes.



**La Voie Verte Sablons-sur-Huisne – Alençon** constitue un itinéraire de 67 kilomètres emmenant les cyclotouristes par Rémalard, Mauves-sur-Huisne, Mortagne-au-Perche, Le Mêle-sur-Sarthe, Neuilly-le-Bisson et Sémallé. Elle a été inaugurée le 13 juin 2010 après l'aménagement de l'ancienne voie ferrée Alençon-Condé-sur-Huisne.

**La Véloscénie, c'est 450 km d'itinéraire vélo de Paris au Mont-Saint-Michel.** Reliez Notre-Dame de Paris au Mont Saint-Michel à vélo est le moyen de partir à la découverte de l'Histoire de France, illustrée par ses plus beaux monuments. Entre pistes aménagées, voies vertes, petites routes balisées et chemins forestiers, ce parcours vélo emmène au cœur de la vallée de Chevreuse, du Perche et du bocage Normand. On ne peut manquer le Château de Versailles, de Maintenon, la Cathédrale de Chartres, les Thermes de Bagnoles de l'Orne, la Dentelle d'Alençon. Cinq sites sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

**La ligne d'Alençon à Condé-sur-Huisne** desservait Alençon, Mortagne-au-Perche, Condé-sur-Huisne et plus largement les villes d'Alençon à Nogent-le-Rotrou par Mortagne-au-Perche, en débouchant sur le Paris - Le Mans à Condé-sur-Huisne. Elle permettait ainsi une traversée ferroviaire du Perche. Déclassée en 2001, elle est en 2002 rachetée par le conseil général de l'Orne. Les travaux de la Voie verte Condé-sur-Huisne-Alençon commencent le 25 septembre 2009, après l'attribution d'une subvention par le Département de l'Orne. Elle est inaugurée le 13 juin 2010.